



## **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Le mercredi 18 décembre 2019, 18 h 30  
au salon du personnel de l'école

---

### **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

#### **Personnel de l'école**

Mireille Cayer, personnel du service de garde  
Stéphanie Comitini, enseignante  
Valérie Girard, enseignante  
Manon Giroux, enseignante  
Marie-France Yelle, professionnelle  
Lucie Mathieu, directrice

#### **Parents**

Marie-Claude Archambault, parent  
Véronique Genest, parent  
Caroline Delarosbil, parent  
Mélissa Vigneault, parent  
Marie Audubert, parent substitut

### **ÉTAIT ABSENTE :**

Pamela Dann, parent

## **1. Ouverture de la séance**

### **1.1 Présences et quorum**

Madame Vigneault constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée. Il est 18 h 37.

### **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

Valérie Girard propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**CE 19/20-013**

## **2. Procès-verbal du 20/11/2019**

**CE 19/20-014**

### **2.1 Adoption du procès-verbal du 20/11/2019**

Marie-Claude Archambault propose d'adopter le procès-verbal du 20/11/19 en changeant l'orthographe du nom de Marie-France Yelle et en ajoutant une parenthèse au point 6.

## 2.2 **Suivi au procès-verbal de la séance du 20/11/2019**

Les élèves pourront retourner aux casiers après les heures de classe, mais ils n'auront pas accès à leur classe. Les élèves de 2<sup>e</sup> année ont un crochet, près du local de musique. Ainsi, ils n'auront plus à aller à l'étage. L'équipe se questionne pour laisser aller les élèves dans leur classe, le vendredi seulement, de 17 h 45 à 18 h. Le but est de mettre en place un système pour responsabiliser les élèves. Un suivi sera fait avec les profs le 6 janvier 2020, lors de la journée pédagogique. Dans les classes, il y a deux méthodes pour avoir accès aux devoirs et leçons : l'agenda ou le format électronique.

Pour les projets au 3<sup>e</sup> cycle, nous questionnerons les élèves des classes de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année, par voie électronique, en janvier 2020.

Nous n'avons pas eu de retour d'appel concernant les frais demandés aux parents lors des journées pédagogiques.

Il n'y aura pas de service de gardiennage lors des rencontres de parents.

Les enseignants ne donneront pas les dates des cours d'éducation à la sexualité à l'avance.

L'école devra payer l'installation du lave-vaisselle.

## 3. **Questions du public**

Un parent se questionne au sujet des options PAI. Il souhaite que l'on questionne les élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année.

Il souhaite que tous les enfants aient accès à l'éducation à la sexualité donc que les parents devraient connaître seulement les thèmes en début d'année. Ils n'ont pas à connaître les dates.

## 4. **Nouvelles de l'école**

### 4.1 **Nouvelles de la direction**

Nous avons fait des ventes d'environ 1000\$/h lors du festival du livre. Nos ventes totales sont d'environ 7735\$ incluant les taxes et nous aurons 60% en produit pour l'école. Nous avons fait l'achat d'une caisse enregistreuse pour nous aider à faire notre état des ventes.

Pour les fonds spéciaux, nous sommes à 14 507\$ et 4541\$ appartient aux Aigles de Fontainebleau.

La cuisinière est brisée.

Nous avons reçu un nouveau photocopieur.

Les classes du 1<sup>er</sup> cycle et la classe multi feront une sortie à la Maison des Arts de Laval avec le 30\$/enfant fourni par le Ministère pour les sorties culturelles.

La bibliothèque de Blainville fait maintenant partie du répertoire Culture à l'école.

#### 4.2 **Nouvelles des enseignants**

L'équipe de basketball a gagné sa dernière partie. Bravo !

Plusieurs sorties sont vécues et à venir.

Les enseignants du 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle vont en formation en robotique cette année et cela va très bien.

#### 4.3 **Nouvelles des professionnels**

L'équipe est incroyable et nous poursuivons notre travail d'équipe pour travailler en prévention. Nous avons des résultats positifs et nous en sommes fiers.

#### 4.4 **Nouvelles du service de garde**

Les choix d'activités sont proposés lors des journées pédagogiques. Le mentorat intergénérationnel sera utilisé pour les activités parascolaires. Il y aura peut-être du cirque, du théâtre, Éducazoo, Gardiens avertis, Techno, tag... Le document d'information est disponible au service de garde.

#### 4.5 **Nouvelles du Comité de parents**

Le comité demande de vérifier que les tests de l'eau face à la présence de plomb soient faits dans les écoles. C'est fait. Les résultats seront affichés sur le site Internet de la CSSMÎ.

Le comité a parlé des besoins des écoles à Ste-Marthe-sur-le-lac. Il y a eu une rencontre extraordinaire puisqu'un commissaire parent a démissionné et ils sont retournés en élection pour en nommer un nouveau.

Il a été discuté qu'une école primaire soit construite dans le secteur Chambéry.

#### 4.6 **Nouvelles de l'OPP**

Tout va bien. Le courrier de Noël est encore très populaire. La collecte de denrées s'est bien passée. Nous avons dépassé la quantité de l'an passé. (745kg)

### 5. **Suivi levée de fonds « crédit-voyage »**

Nous avons ramassé 1050\$ jusqu'à maintenant. La vente se poursuit jusqu'au 22 janvier 2020. Nous attendons le montant du profit pour déterminer ce que nous ferons avec la somme. Nous aurons à documenter nos besoins et à soumettre un document écrit lors du CÉ du 22 janvier. Le CÉ demande un TOP 3. La présidente s'engage à faire un plan de communication pour informer les parents.

### 6. **Approbation des mesures dédiées et protégées 2019-2020**

**CE 19/20-015**

Nous analysons la page 8 puisqu'elle concerne notre école.

7256\$ pour la mesure 15023 (À l'école, on bouge !)

1433\$ pour la mesure 15024 (Aide aux parents)

Il reste 300\$ pour la mesure 15025 (Seuil minimal de services pour les écoles)

2149\$ pour la mesure 15031 (Soutien aux écoles)

3655\$ pour la mesure 15084 (Formation continue)

6501\$ pour la mesure 15103 (Acquisition d'œuvres littéraires)  
397\$ pour la mesure 15104 (Acquisition de livres de littérature jeunesse)  
14153\$ pour la mesure 15186 (Sorties scolaires en milieu culturel)  
19076\$ pour la mesure 15230 (École accessible et inspirante)  
1411\$ pour la mesure 15312 (Soutien à l'intégration)

Madame Stéphanie Comitini propose l'approbation et madame Véronique Genest propose l'adoption des mesures dédiées et protégées 2019-2020.

**1. Demande de commandite pour le projet des petits entrepreneurs CE 19/20-016**

Madame St-Laurent, Madame Larochelle et Madame Edelman demandent l'approbation de demande de commandite pour le projet des petits entrepreneurs. C'est accepté à l'unanimité.

**2. Activités parascolaires hiver 2020 CE 19/20-017**

Le comité approuve les activités. Le service de garde doit s'assurer de répondre aux besoins de tous les degrés, du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année. Cela fait partie de notre projet éducatif. Madame Marie-France Yelle adopte le projet tel que présenté.

**3. Varia**

**Clôture de la séance**

Il est 19 h 51.

Signature de la présidente : \_\_\_\_\_

Signature de la direction : \_\_\_\_\_